

Trévenans, le 19 juillet 2024



COMMUNIQUÉ DU DIOCÈSE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Nous venons d'apprendre la mise en examen d'un prêtre du diocèse, par suite d'un dépôt de plainte d'une personne adulte majeure qui l'accuse d'agression sexuelle. Dès l'ouverture de l'enquête, j'ai pris la décision, conformément aux procédures de l'Église, de suspendre ce prêtre de l'exercice public du ministère.

Je pense d'abord à la personne qui a déclaré être victime de ce comportement inacceptable et je tiens à lui manifester toute ma compassion. Mes pensées vont également à toute la communauté chrétienne blessée une nouvelle fois et aux personnes qui se sentiront trahies dans leur confiance.

Il est toutefois primordial de faire bénéficier de la présomption d'innocence le prêtre mis en cause, jusqu'à ce que la décision de la justice soit rendue. Je rappelle notre engagement à agir contre toutes les formes d'abus de la part de membres du clergé et à collaborer pleinement avec la justice, conformément au protocole d'accord que j'ai signé avec le Parquet en 2022.

Mgr Denis Jachiet
Évêque de Belfort-Montbéliard

Contact :

Service diocésain de la communication : Justyna Lombard - 07 81 53 98 33
communication@diocesebm.fr